

Les Infos du CHLC

n° 3 | MARS 2023

Edito

En application du décret n° 2021-1570 du 31 décembre 2021, le CHLC a décliné début 2023 de nouvelles instances : la F3SCT (remplaçant le CHSCT) et le CSE (remplaçant le CTE). A noter que le F3SCT devient une sous-commission du CSE.

Aussi, cette déclinaison implique de ne plus reprendre de nombreux points des ordres du jour apparaissant auparavant sur ces deux instances. C'est à ce titre que la F3SCT a et aura un ordre du jour plus ciblé et donc plus « allégé » et se tiendra sur une durée plus réduite. Comme auparavant, la F3SCT peut être réunie en séance extraordinaire comme cela a été le cas le 14 mars dernier avec un point unique concernant les Coteaux du Suzon (cf. article). L'implication et le rôle de la psychologue du travail (cf. article) est à noter sur des missions spécifiques comme cela a été fait sur les Coteaux du Suzon.

A noter également que le dernier CSE n'a pas pu se tenir faute de l'acceptation d'une alternance des points à l'ordre du jour entre la Direction et les organisations syndicales. A rappeler que lors des CTE précédents et depuis des années, les points de l'administration étaient abordés en premier lieu.

Hormis ce point, de nombreux sujets voire challenges concernant le CHLC sont à souligner sur cet Infos CHLC.

Ainsi, de nombreux déménagements (cf. article) sont prévus dès mai 2023 : le CIP intègrera ses nouveaux locaux (inauguration le 28 juin), l'unité Van Gogh ira à Rameau, l'unité Buffon investira les locaux de Van Gogh. Matisse sera également transféré, à l'appui d'un nouveau projet de service, sur une maison située rue du Faubourg Raines (cf. article). Les équipes soignantes et techniques seront très sollicitées pour réussir au mieux les déménagements/aménagements prévus. Je les remercie toutes de leur investissement.

La concrétisation de vestiaires séparés hommes/femmes (cf. article) impliquera aussi, dans une moindre mesure, un changement géographique. Cette nouvelle organisation, discutée de longue date entre la Direction et les organisations syndicales se concrétise enfin avec l'action décisive de Mme GREGOIRE, Cadre Supérieure de Santé et de ses équipes.

Sur un autre registre sont abordés les actualités du CGOS (cf. article), l'équipe mobile de gérontopsychiatrie (cf. article), la 1^{ère} Journée des innovations (cf. article) et un encart sur les nouveaux arrivants dont la 3^{ème} Cadre Supérieure de Santé (Mme CHABANIER) venant du CHU. Je souhaite à tous ces nouveaux arrivants la meilleure prise de poste possible.

Sur cette pensée partagée par de nombreux professionnels, je vous souhaite une bonne lecture.

Le Directeur

François MARTIN

